



Cycle d'ateliers autour du réemploi dans la construction



Atelier 1 | Quels enjeux pour le réemploi dans le bâtiment et quels premiers retours d'expériences?

Atelier 1

Quels enjeux pour le réemploi dans le bâtiment et quels premiers retours d'expériences ?

Atelier 2

Comment bien intégrer le réemploi dans la commande publique et comment bien répondre à cette nouvelle demande?

Atelier 3

Quelle offre sur le territoire ?



Introduction

Jean-François TREGUER, Président de la Communauté de Communes du Pays des Abers

Thierry CANN, Directeur du Pôle métropolitain du Pays de Brest

Véronique MARIE, Coordinatrice du Pôle économie circulaire - déchets, correspondante territoriale Pays de Brest, ADEME



Déroulé de ce premier atelier

- 09h30: Accueil
- 09h45: Introduction
- 10h05: Introduction Générale sur le réemploi des matériaux
- **10h45 Pause**
- 10h55 : Présentation de la filière réemploi de matériaux
- 11h25 : Exercice
- 11h50 : Restitution
- 12h10 : Conclusion matinée
- **12h15 : Déjeuner**

- 13h45: Grands Témoignages
- 14h30: Exercice
- 14h40 : Restitution
- **14h45 : Conclusion de la journée**





Atelier 1 | Quels enjeux pour le réemploi dans le bâtiment et quels premiers retours d'expériences?

Les objectifs de ce premier atelier



- Comprendre les enjeux environnementaux et réglementaires du réemploi dans la construction.
- Clarifier les notions clés liées au réemploi (réemploi, réutilisation, recyclage, etc.).
- Identifier les opportunités et leviers d'action pour les collectivités et les acteurs locaux.
- Poser les bases d'une culture commune pour agir collectivement en faveur du réemploi.



Phase 1 : Quels enjeux pour le réemploi dans le BTP ?

1. **Quelques notions sur l'économie circulaire**
2. Les enjeux propres au secteur du BTP
3. Eléments de cadrage réglementaire

Connaissez-vous le jour du dépassement ?



En France,
Il s'agissait du
19 avril 2025

Soit l'équivalent
de **3.3 planètes**

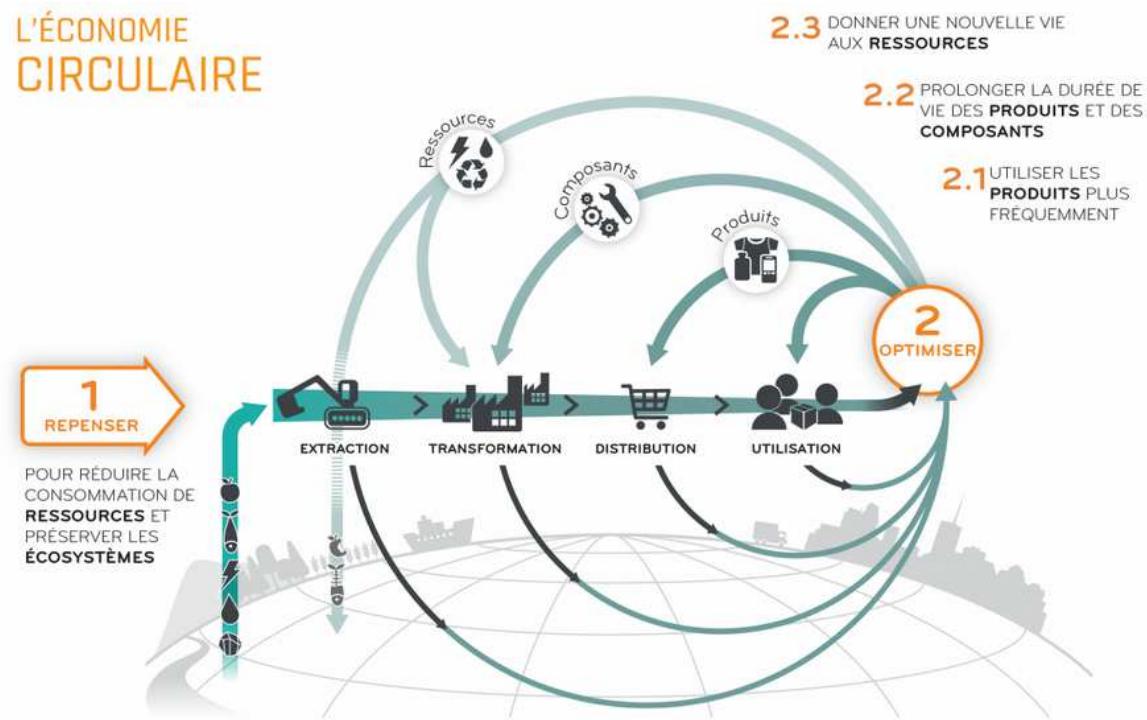
Rappel des principes de l'économie circulaire

D'une économie linéaire ...



Rappel des principes de l'économie circulaire

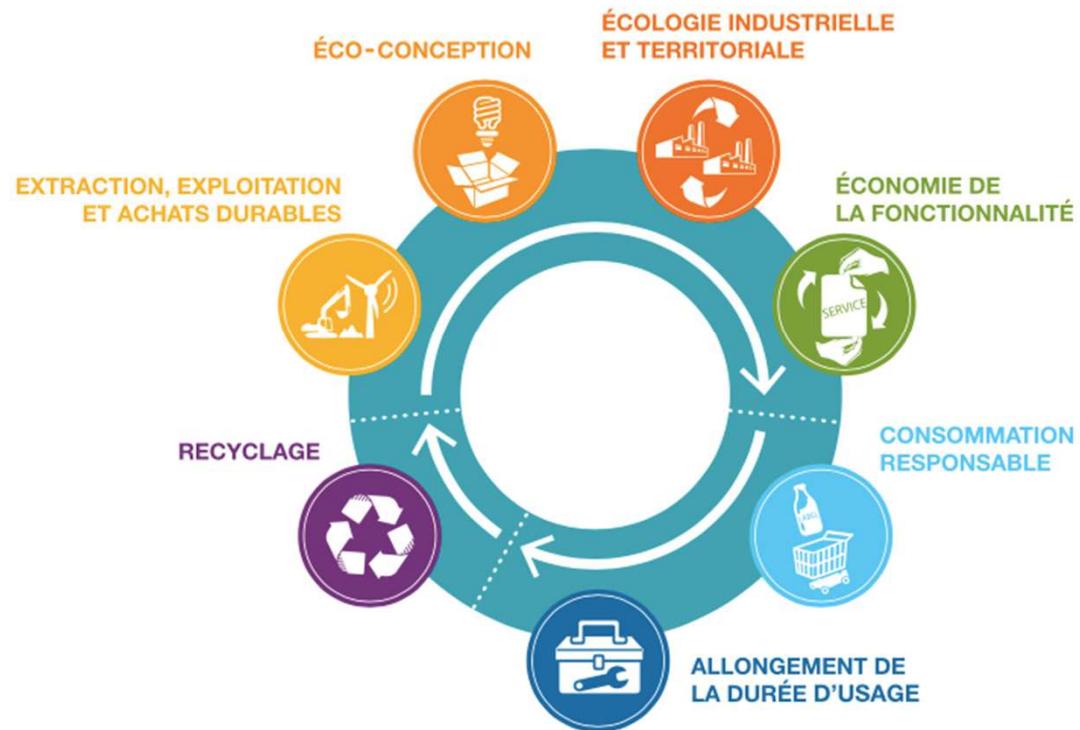
À une économie circulaire



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

Rappel des principes de l'économie circulaire

LES 7 PILIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Phase 1 : Quels enjeux pour le réemploi dans le BTP ?

1. Quelques notions sur l'économie circulaire
2. **Les enjeux propres au secteur du BTP**
3. Eléments de cadrage réglementaire

Un enjeu particulier à rendre le secteur du BTP plus vertueux

- En 2022, Le BTP a généré environ 240 millions de tonnes* de déchets **soit 70 % du volume total de déchets générés en France (345MT)**.
- Les travaux publics représentent 80% de cette production de déchets contre 20% du bâtiment
- 56% de l'impact carbone d'un bâtiment sur toute sa durée de vie provient des matériaux.

Zoom sur les déchets du bâtiment

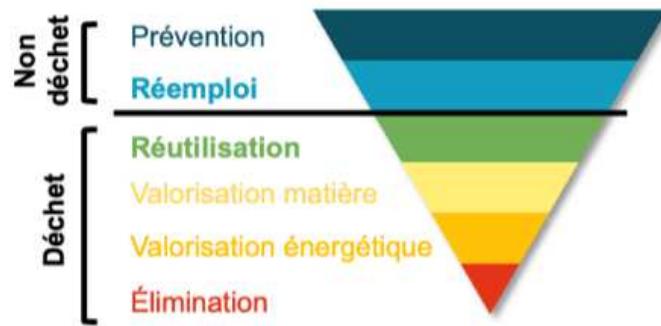
Répartition par type de chantier



Source : Étude ADEME REP Bâtiment (2021)

- | Type de déchet | Approximation (%) |
|-----------------------------------|-------------------|
| Déchets inertes | ≈ 75 % |
| Déchets non inertes non dangereux | ≈ 23 % |
| Déchets dangereux | ≈ 2 % |
- Déchets inertes
 - Déchets ne subissant aucune modification physique, chimique ou biologique importante, ne se décompose pas, ne brûle pas ... : Terres non végétales, pierres, bétons, briques, verre...
 - Déchets non inertes non dangereux
 - Déchets pouvant subir une modification physique, chimique ou biologique et non dangereux : Bois plâtre, plastiques, carton, terre végétale ...
 - Déchets dangereux
 - Déchets à caractère explosif, inflammable, irritant, toxique, cancérogène, corrosif... : Amiante, peinture, solvants, vernis

Le réemploi, la réutilisation et le recyclage appliqués au BTP



RÉEMPLOI

Utilisation d'un matériau, composant ou produit issu d'un ouvrage antérieur, **pour le même usage**, sans transformation industrielle majeure.

Exemples

Réinstaller des portes, fenêtres, pavés, faux plafonds, sanitaires, moquettes ou bardages bois dans un nouveau bâtiment ou sur un autre chantier

RÉUTILISATION

Utilisation d'un matériau ou produit ayant le statut de déchet, **pour un usage différent** de l'usage initial, après adaptation ou transformation légère.

Transformer une cloison mobile en mobilier, utiliser d'anciennes fenêtres comme éléments de façade pour des espaces non chauffés, détourner des briques pour créer du mobilier urbain

RECYCLAGE / VALORISATION MATERIE

Transformation industrielle d'un matériau ou produit en fin de vie, **pour fabriquer une nouvelle matière première** ou un nouveau produit.

Broyer du béton de démolition pour fabriquer des granulats, recycler des briques ou tuiles pour produire des matériaux de construction neufs (panneaux, sous-couches routières)

Les valorisations et réemploi possibles des déchets du BTP

Déchets inertes

La valorisation comprend le recyclage (granulats, béton recyclé), le réemploi sur site (remblais) et l'utilisation en aménagements.

Déchets non inertes non dangereux

- **Réemploi :**

Certains matériaux (bois, métaux, plastiques) peuvent être directement réemployés dans d'autres chantiers ou filières industrielles

- **Recyclage:**

Métaux refondus et réutilisés, Bois brut transformé en panneaux de particules, pâte à papier, bois aggloméré; plastiques recyclés pour des sacs, tuyaux, profilés, bidon ...; Déchets verts: compostage, paillage ; PVC recyclés en nouveaux produits; plâtre incorporé dans de nouveaux produits ...

- **Valorisation énergétique :**

Bois, certains plastiques et papiers/cartons non recyclables sont incinérés avec récupération d'énergie

Le taux de valorisation des déchets inertes du BTP en France s'établissait à **82% en 2022** (55% en recyclage et 27% en remblayage) et a été annoncé autour de **90 % en 2024** dépassant nettement les objectifs réglementaires, grâce à la montée en puissance des filières de collecte, tri et recyclage dédiées.

Le taux de valorisation des déchets non inertes non dangereux était de **74% en 2022**, 46% en recyclage et de 28% en incinération avec récupération d'énergie.

Déchets dangereux

La valorisation comprend le recyclage (granulats, béton recyclé), le réemploi sur site (remblais) et l'utilisation en aménagements.

Le taux de valorisation des déchets dangereux en France s'établissait autour de **46 % en 2022**, 32% en recyclage et 14% en incinération avec récupération d'énergie.

Source: SDES 2024

Les enjeux spécifiques au réemploi des matériaux du BTP

Seuls 1% des matériaux du BTP sont réemployés pourtant le réemploi dans le BTP porte de multiples enjeux :

Environnementaux

- Réduction de l'empreinte carbone
- Diminution du volume de déchets

Economiques

- Réduction des coûts de gestion des déchets
- Création de nouvelles filières et d'emplois
- Attractivité et différenciation

Sociaux

- Accès à des matériaux à moindre coût
- Valorisation des savoir-faire locaux et artisanaux

Patrimoniaux

- Préservation du patrimoine

Réglementaires

- Conformité avec la loi AGEC et la RE2020
- Responsabilité élargie des producteurs

Techniques et organisationnels

- Qualité et traçabilité
- Adaptation des pratiques
- Assurabilité



Quelques données locales ...

Plus de 14 000 emplois dans le secteur de la construction pour un peu plus de 4 100 établissements en 2020*

Gisement de déchets PMCB estimé à 1 745 000 T** sur la région Bretagne

Estimation du gisement annuel de PMCB réémployables 127 000 T (soit 7,2%) du gisement total**

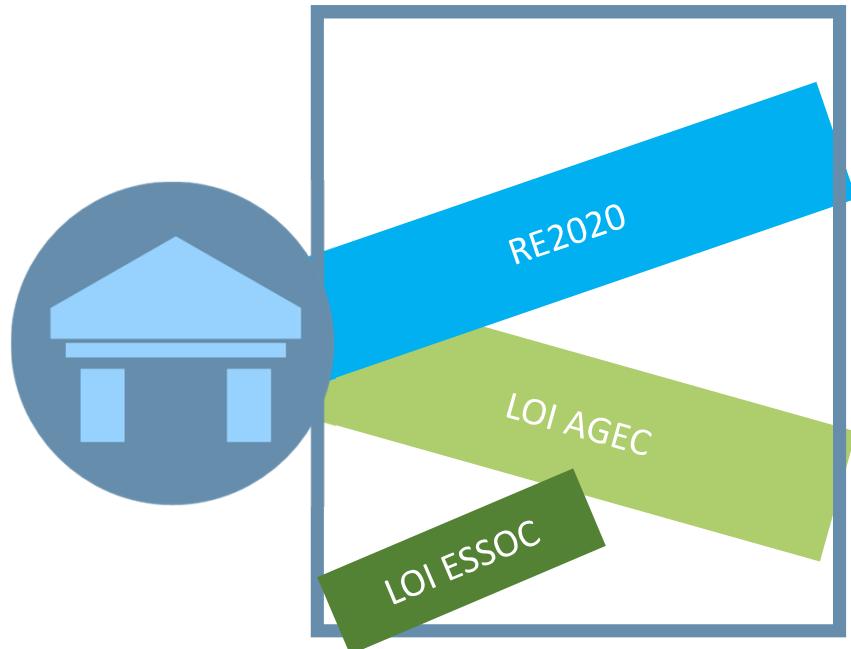
*Source : « Secteur de la construction – Pays de Brest / Pays de Morlaix » (ADEUPa, 2023)

**Source : Etude Cress Bretagne

Phase 1 : Quels enjeux pour le réemploi dans le BTP ?

1. Quelques notions sur l'économie circulaire
2. Les enjeux propres au secteur du BTP
3. **Eléments de cadrage réglementaire**

Le cadre réglementaire du Réemploi dans le BTP



La loi Etat au service d'une société de confiance (ESSOC)

Promulguée le **10 août 2018** : moderniser et simplifier les relations entre l'administration et les usagers (particuliers ou d'entreprises). Elle repose sur deux piliers : **faire confiance et faire simple**.

- **Tout maître d'ouvrage est autorisé, à déroger à certaines règles de construction notamment en ce qui concerne les matériaux et leur réemploi, sous réserve d'apporter des solutions d'effet équivalent.**

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC)

Promulguée en 2020, la **loi AGEC** (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) marque un tournant pour le réemploi des matériaux dans la construction en France. Elle impose :

- Des objectifs chiffrés : **5 % des produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) usagés devront être réemployés ou préparés à la réutilisation d'ici 2028** (avec des paliers à 2 % en 2024 et 4 % en 2027), alors que le taux de réemploi n'atteignait qu'environ 1 % en 2023.
- **La réalisation d'un diagnostic produits, équipements, matériaux déchets (PEMD)** pour les opérations de démolition ou de rénovation significative de bâtiments.
- **Les éléments identifiés comme réemployables** par un opérateur qui a la faculté de contrôler les produits et équipements, **ne prennent pas le statut de « déchet »**.
- **La mise en place d'une filière de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les déchets issus du bâtiment**
- L'**obligation d'achat d'un pourcentage minimal de biens issus du réemploi** (n'inclut pas encore les matériaux de construction ou de travaux publics mais mobilier urbain, d'intérieur, etc.) pour les maîtres d'ouvrage publics.

Zoom sur le diagnostic Produits, Equipements, Matériaux, Déchets

Obligatoire pour certains chantiers de rénovation ou démolition :

Projets de bâtiments ayant accueilli une activité agricole, industrielle ou commerciale impliquant des substances dangereuses.

OU

Projets de construction d'une surface de plancher $\geq 1\ 000\ m^2$

Deux étapes obligatoires :

- **Diagnostic préalable aux travaux** (à réaliser avant le dépôt d'autorisation d'urbanisme ou à défaut avant la passation des marchés de travaux) :
 - ✓ **Inventaire et localisation** de l'ensemble des déchets présents sur site
 - ✓ **Identification** des matériaux et équipements à **réemployer ou valoriser** en priorité,
 - ✓ Proposition de filières et d'**analyses nécessaires à la traçabilité**,
 - ✓ Précision des modalités d'élimination en cas d'impossibilité de valorisation.
- **Formulaire de récolement (fin de chantier)**, à transmettre dans les 90 j après la fin des travaux.
 - ✓ Fait l'état réel des **quantités réemployées, recyclées, valorisées ou éliminées**,
 - ✓ Indique les lieux et entreprises de dépôt (avec attestations).

Un retour d'expérience de PEMD ?

La Réglementation Environnementale 2020

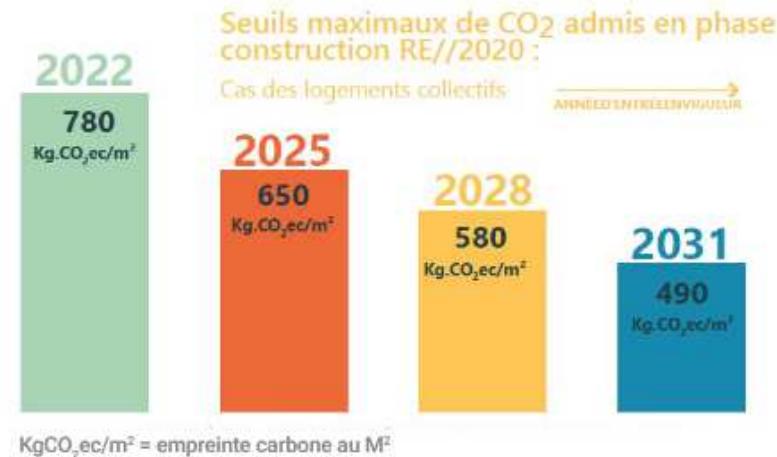
Applicable depuis le 1^{er} janvier 2022, elle a remplacé la Réglementation thermique (RT 2012).

La RE 2020 vise à diminuer encore davantage l'impact carbone des bâtiments neufs tout au long de leur cycle de vie.

Les 3 objectifs principaux de cette nouvelle réglementation sont :

- Réduire la consommation énergétique du bâtiment (plus sobre et énergie décarbonée)
- Diminuer l'empreinte carbone de la construction;
- Garantir le confort d'été en cas de forte chaleur.

Elle introduit un mode de calcul des émissions des gaz à effet de serre qui prend en compte la phase de construction et l'impact des matériaux utilisés. Dans ce mode de calcul, les matériaux de réemploi mis en œuvre sur le projet comptent pour nuls dans le bilan de l'impact carbone du bâtiment : **Le réemploi devient ainsi une méthode de construction décarbonnée** en phase avec les exigences réglementaires, dont les seuils doivent augmenter progressivement entre 2022 et 2031.



Il est désormais nécessaire **d'analyser le cycle de vie du bâtiment dans sa globalité** et d'évaluer l'impact environnemental à chaque étape de la vie du bâtiment.



Pause 10'



Phase 2 : La Filière réemploi des matériaux

- 1. Les REP**
2. La REP PMCB
3. Les structures du réemploi
4. Les matériaux réemployés



Que sont les REP ?

- Les **filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP)** sont des dispositifs réglementaires qui imposent aux producteurs (fabricants, importateurs, distributeurs) de prendre en charge la gestion de la fin de vie des produits qu'ils mettent sur le marché.

Objectifs principaux :

- Réduire la production de déchets en favorisant la prévention, la réutilisation et le recyclage.
- Responsabiliser les producteurs en les rendant financièrement et/ou opérationnellement responsables de la collecte et du traitement des déchets issus de leurs produits.
- Allonger la durée de vie des produits par la réparation, le réemploi et l'éco-conception.
- Décharger les collectivités locales d'une partie des coûts de gestion des déchets

Présentation de la filière REP Produits et Matériaux de construction du secteur du bâtiment

Les filière REP liées **aux déchets du bâtiment** concernent principalement la **filière Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)** entrée en vigueur en 2023.

Les objectifs :

- Réduction des déchets issus du secteur du bâtiment
- Amélioration du recyclage et de la valorisation des matériaux.
- Financement de la collecte et du traitement des déchets par les metteurs sur le marché.

Sont concernés :

- Les **fabricants, importateurs, distributeurs et metteurs sur le marché** de matériaux et produits de construction.
- Les produits utilisés pour le **gros œuvre, le second œuvre, les aménagements intérieurs et extérieurs, hors équipements électriques et électroniques**.

Fonctionnement de la filière REP:

Les metteurs sur le marché doivent :

1. **S'enregistrer auprès d'un éco-organisme.**
2. **Verser une éco-contribution** (intégrée au prix de vente).

L'éco-organisme finance :

- La **mise en place de points de reprise gratuite** pour les professionnels.
- La **collecte, le tri, le recyclage ou la valorisation** des déchets PMCB.

Les principaux éco-organismes de la filière PMCB

Les produits et matériaux sont classés en deux catégories :

Catégorie 1 : matériaux et produits inertes (produits minéraux tels que béton, chaux, pierre, brique, ardoise, carrelage...)

Catégorie 2 : autres matériaux et produits du bâtiment, tels que métal, bois, produits chimiques (mortiers, enduits, peintures, vernis, résines, etc. sauf ceux couverts par la REP DDS gérée par l'éco-organisme EcoDDS), menuiseries vitrées, plâtre, plastique, membranes bitumineuses, laine de verre, laine de roche, biosourcés (hors bois).



Catégorie 1



Catégories 1 et 2



Catégorie 2



Catégorie 2



Valdelia



Intervention **Ludivine POHER**
Conseillère Technique Grand Ouest

10'



VALDELIA

**Mobiliers professionnels / REP
Le service de collecte, réemploi &
recyclage lié à l'éco-participation**

Ou comment se séparer de son mobilier en
favorisant le réemploi et l'économie territoriale
?

Eco-organisme à but non lucratif

Agréé par le Ministère de la transition écologique



Collecte des meubles des professionnels

Toute France

Sans frais car déjà financé par l'éco-participation

sur la partie

- Collecte en pied de bâtiment et traitement

La partie Manutention reste à la charge du client (déménageurs, équipe technique du site...)

OBJECTIFS



Poursuivre le développement de la collecte des DEA Pro



Être le garant de la seconde vie des produits



Mettre les fabricants et distributeurs au cœur de l'économie circulaire

Transfert, déménagement, renouvellement ou débarras de mobiliers...

→ Bureaux
Tertiaire



→ Scolaire,
formation



→ Equipements sportifs et culturels



→ Restauration/
Hébergement : hôtels,
internats, foyers



→ Industrie



→ Retail : Grande distri, Magasins



→ Santé : Hôpitaux,
EHPAD



→ Salons,
événementiel



→ Agencement, services, activités
d'accueil de public, banques...



Déménagements



Rénovation / Curage /
Démolition



Au cœur d'un écosystème

Un portefeuille 1300 clients détenteurs de mobiliers en Bretagne

Environ 2200T/an

collectées sur Bretagne et Mayenne



ARKEA



10 entreprises de déménagement,
10 de curage-démolition très récurrentes



Partenaires et institutionnels



cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bretagne



pour une commande publique durable



Dès lors que vous avez + de 20m³

Valdelia intervient en pied de bâtiment avec

Les **camions/camionnettes de ses partenaires associatifs** (La Réserve, Le Repair, Treuzkemm, etc) pour

- réemploi en l'état
- réparation
- Upcycling
- Aménagement de la ressourcerie

+



Une **mise à disposition de benne(s)** pour recyclage sous forme de nouvelles matières premières

Idéalement 1 mois et ½ avant votre date butoir pour organiser du réemploi :
pour qu'on ait le temps de transmettre inventaire et photos à nos assos et mettre les camions au planning

Coordination des acteurs et préparation de la logistique du réemploi

Réemploi en l'état

à destination du social / hébergement d'urgence

Upcycling



Village Vacances
Allianz de Dinard

Hotel des Loges Chantepie



Rideaux du Best Western de St Jacques de la Lande

Si vous avez moins de 20m³ de mobilier (et autres) : pensez à VALDELIA

Si vous avez du mobilier et/ou :

équipements électriques, ordinateurs, téléphonie pro, livres, archives, cartons, palettes, sapins de noël, parasols, matériaux de 2nd œuvre...

Notre service de désencombrement Mikrô vous permet de faire fonctionner l'économie sociale et solidaire et de favoriser le réemploi

Le service Mikrô est sur devis, et idéal quand :

- Vous avez besoin de libérer vos espaces de stockage (*« mais si ça fait 15ans que c'est là, on ne s'en resservira pas je te dis !!!»*)
- La commission de sécurité doit bientôt passer (*et vous allez vous faire tirer les oreilles sur le risque incendie...)*)
- Vous avez envie que ça devienne quelque chose plutôt que de le jeter (*on ne fait pas toujours de miracle mais on tente à chaque fois*)
- Vous n'avez ni bras ni camionnette à mettre sur cette opération (*et vous souhaitez faire tourner l'économie locale*)

Et si vous voulez acheter des mobiliers de 2^{nde} vie locaux ...

Armoires, rangements, bureaux, fauteuils à roulettes reconditionnés, ...

Ouest Bureau, Haworth, la Saonnoise de mobilier, Manutan ont aussi des offres de 2^{nde} vie.

Et en local...

Re-made à Combrit (29) par Bretagne Buro 2^{nde} Vie (oui oui votre fournisseur de mobilier neuf de Pluguffan fait aussi de la 2^{nde} vie, avec son équipe interne et un ESAT)



Sollicitez Vincent Caniez Bretagne
Buro/Mobi Buro
06 07 70 81 74

Aménagement d'espaces de convivialité

(tisanerie, accueil de public, salles de créativité)

en upcycling !



Thibault Fournier
07 82 38 96 41

LA FILIÈRE DE COLLECTE & TRAITEMENT

Votre contact pour préparer vos opérations :



Ludivine Poher

Conseillère technique Grand Ouest

T. 07 85 97 52 70 - basée à Rennes
93 rue du Lac - 31670 Labège

0 800 000 620

Service & appel
gratuits



Les entreprises du réemploi

Un réseau de structures et d'acteurs principalement issus de l'économie sociale et solidaire (ESS)

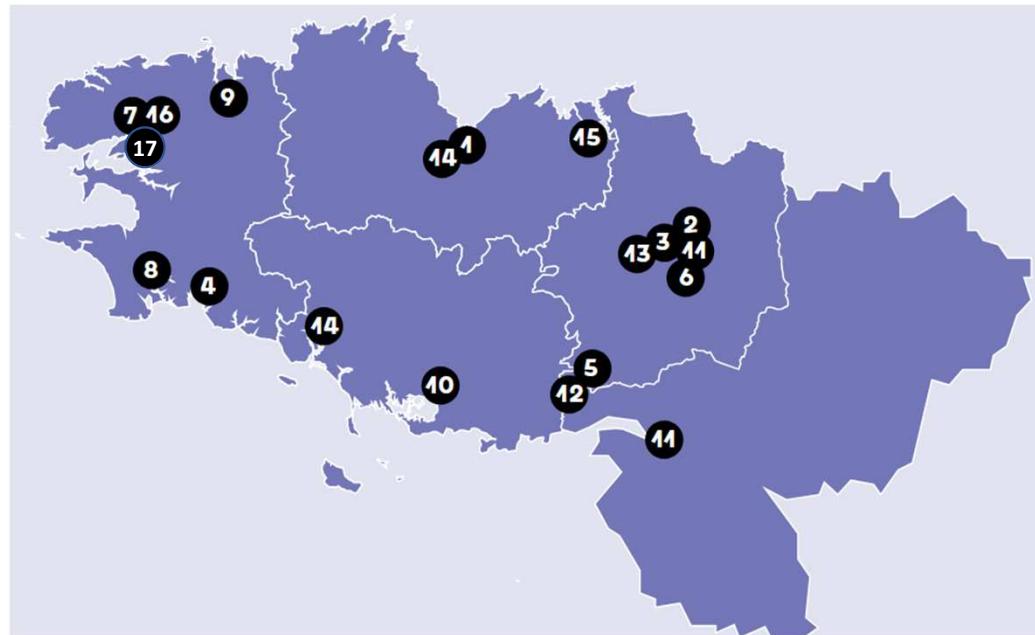
SERVICES PROPOSÉS:

AMO réemploi et diagnostics
PEMS

Formation, sensibilisation

Stockage, logistique, showroom,
dépôt-vente,

Dépose sélective, tri et prévention



1. Adalea
2. Bâti Recup'
3. Compagnons Bâtisseurs Bretagne
4. DAFARnäum
5. L'écrouvis
6. La Bricole Solidaire
7. La Réserve des Matériaux
8. Le cyclope
9. Le Repair
10. Mat'louw
11. Murmur Réemploi
12. Noria Formation
13. Re-nêtre
14. Retrilog
15. Steredenn
16. Tribord
17. 909

Où trouver des structures de réemploi ?

- <https://opalis.eu/fr>

Le site propose :

- Un annuaire des opérateurs professionnels qui proposent des matériaux de réemploi ainsi que des prestations de services
- De la documentation technique sur les produits les plus courants du marché du réemploi
- Des réalisations récentes inspirantes
- <https://carte-des-acteurs-du-reemploi.gogocarto.fr>

NEDELEC

Spécialités

Pavés, bordures et klinkers; Dallage en pierre; Éléments en pierre naturelle; Cheminées

LA RÉSERVE DES MATÉRIAUX

Spécialités

Isolants; Bois de finition; Fenêtres; Panneaux; Carrelages; Parquets et lambris; Luminaires; Équipements techniques; Sanitaires

FLEURS DE FONTE

Spécialités

Radiateurs

DAFARnäüm

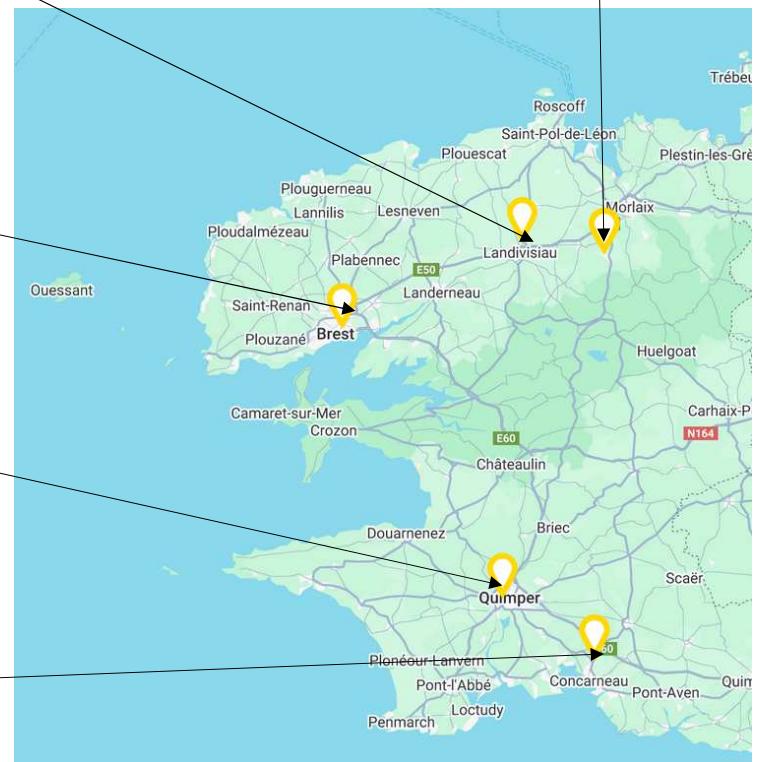
Spécialités

Fenêtres; Portes; Panneaux; Éléments d'aménagement de bureaux; Sanitaires; Antiquités architecturales

LE REPAIR

Spécialités

Bois de construction; Isolants; Fenêtres; Portes; Éléments d'aménagement de bureaux; Carrelages; Parquets et lambris; Équipements techniques; Sanitaires



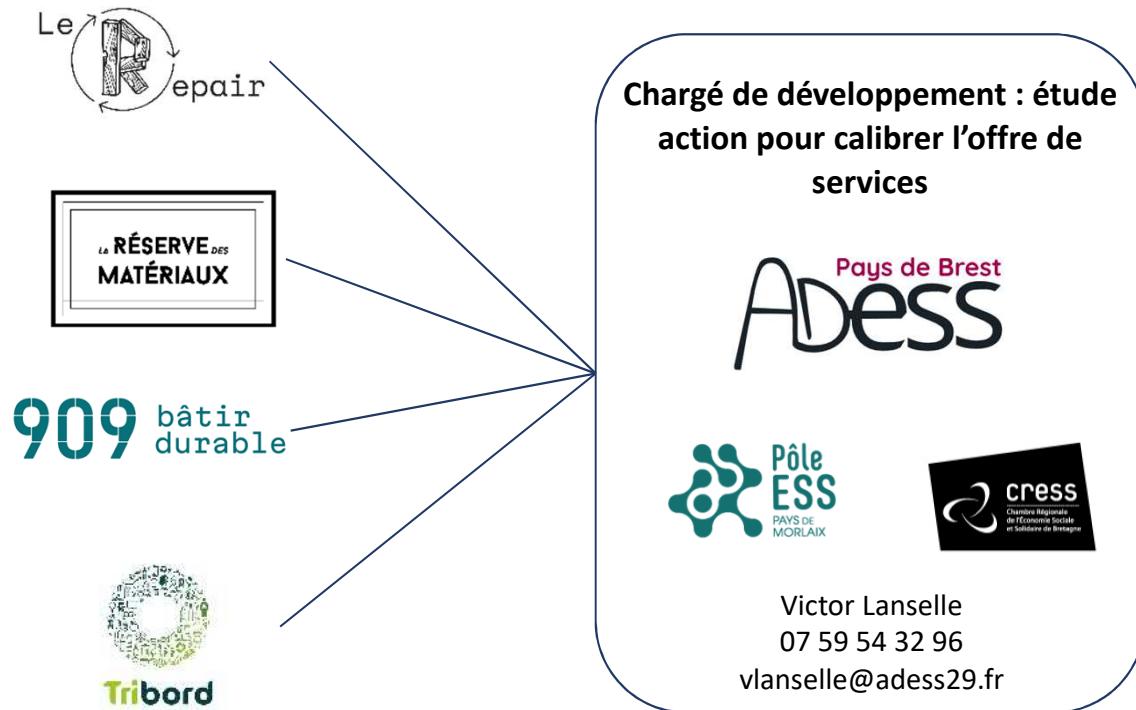


Le GARMat

Intervention de **Victor LANSELLE**
Chargé de développement

5'

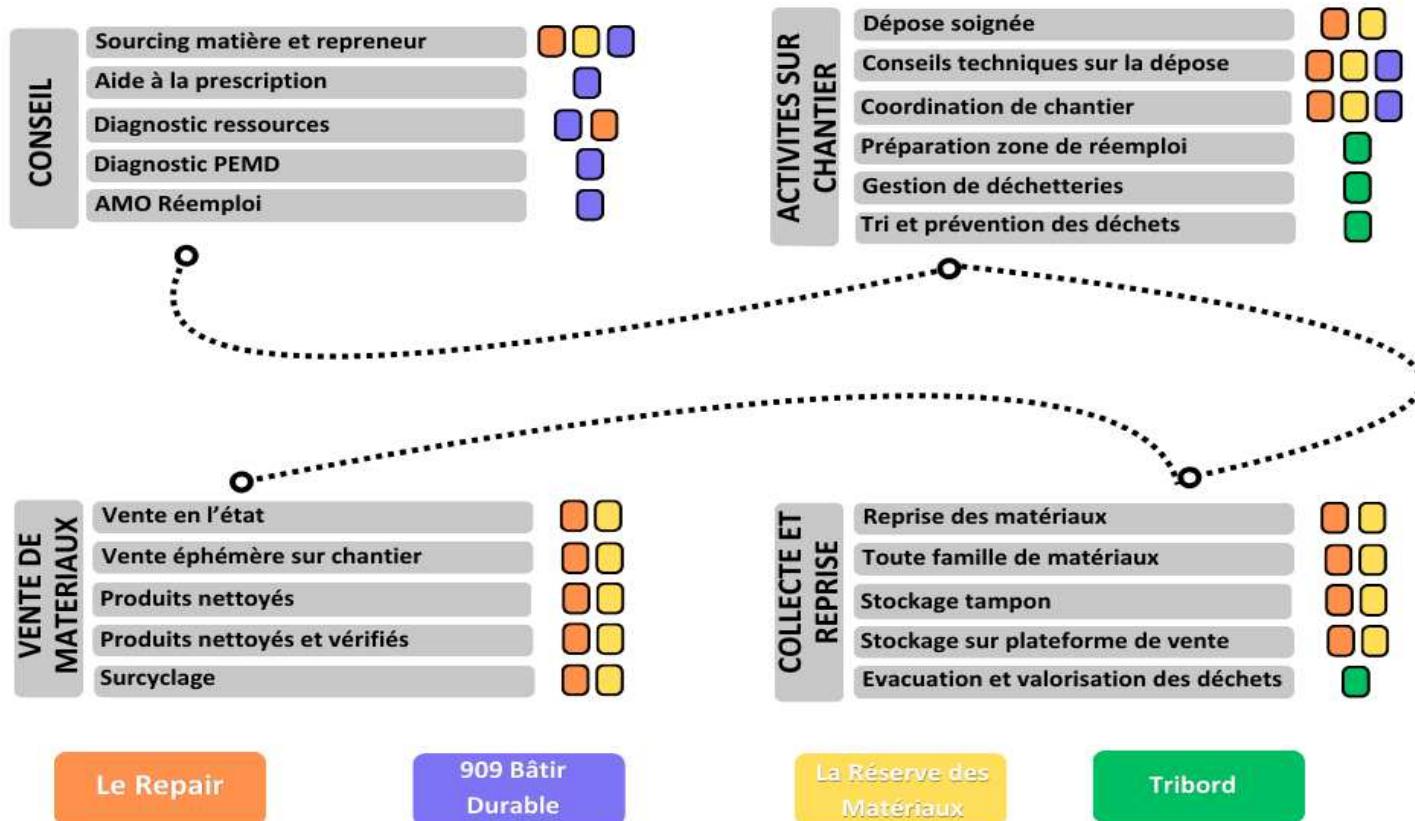
La GARMat : Composition et ambitions du collectif



Ambitions du projet

1. Assurer la **fonction de guichet unique pour les clients**
2. Porter des **fonctions transversales mutualisées** (veille, réponse au marché, formation, ...etc.), des outils et des process communs.
3. **Professionaliser les process : traçabilité et reconditionnement** répondant aux exigences réglementaires et assurantielles.
4. Cordonner les acteurs, animer et accompagner le territoire afin de structurer une filière locale.

OFFRE DE SERVICE ASSEMBLÉE



Exercice en groupe – 25'



Restitution – 20'

Pause déjeuner

Reprise à 13h45



Grands Témoignages

- **BMH et La réserve des Matériaux**

Ilot D'Alembert : déconstruction sélection, récupération de matériaux par des professionnels et vente en pied de chantier aux particuliers

- **Commune Lesneven et G4DEC**

Intégration de matériaux issus de réemploi dans une construction neuve / AMO réemploi en amont

- **Stade de Quimper et le Repair**

Déconstruction sélective à grande échelle, coopération avec des structures d'insertion



Brest Métropole Habitat et La réserve des Matériaux

L'Îlot d'Alembert : déconstruction sélection, récupération de matériaux par des professionnels et vente en pied de chantier aux particuliers

Intervenant : Fabien PERAULT, chargé des déploiements de La Réserve des Matériaux



La boucle du réemploi en pays de Brest

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Et extraits du rapport de Murmur Réemploi

ILLOT ALEMBERT
LE RÉEMPLOI AU COEUR DE LA DÉCONSTRUCTION

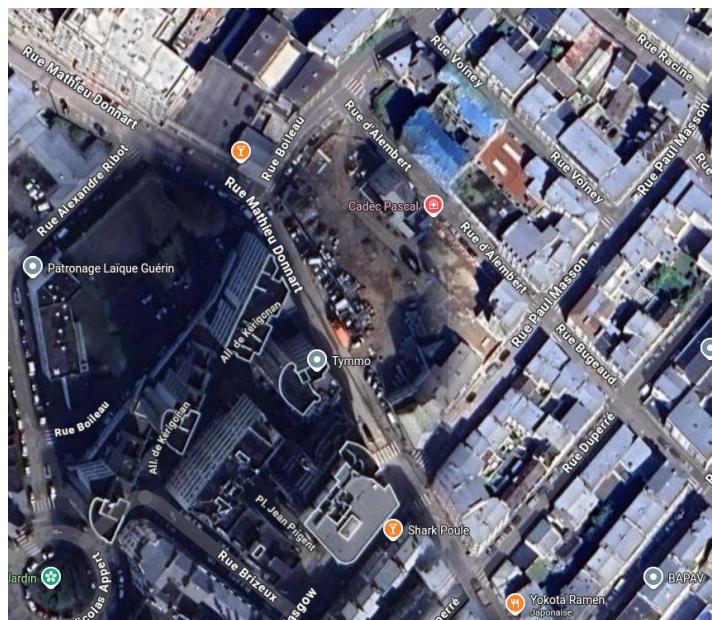


CONTEXTE



LE PROJET

Brest Métropole Habitat prévoit la **déconstruction complète de l'îlot Alembert** pour la construction d'un nouveau programme urbain. Le projet intervient dans un quartier populaire emblématique de Brest.



Malgré les nuages, le satellite est à jour !

CASTING



SOCOTEC

Diagnostic PEMD



A-AMO Réemploi

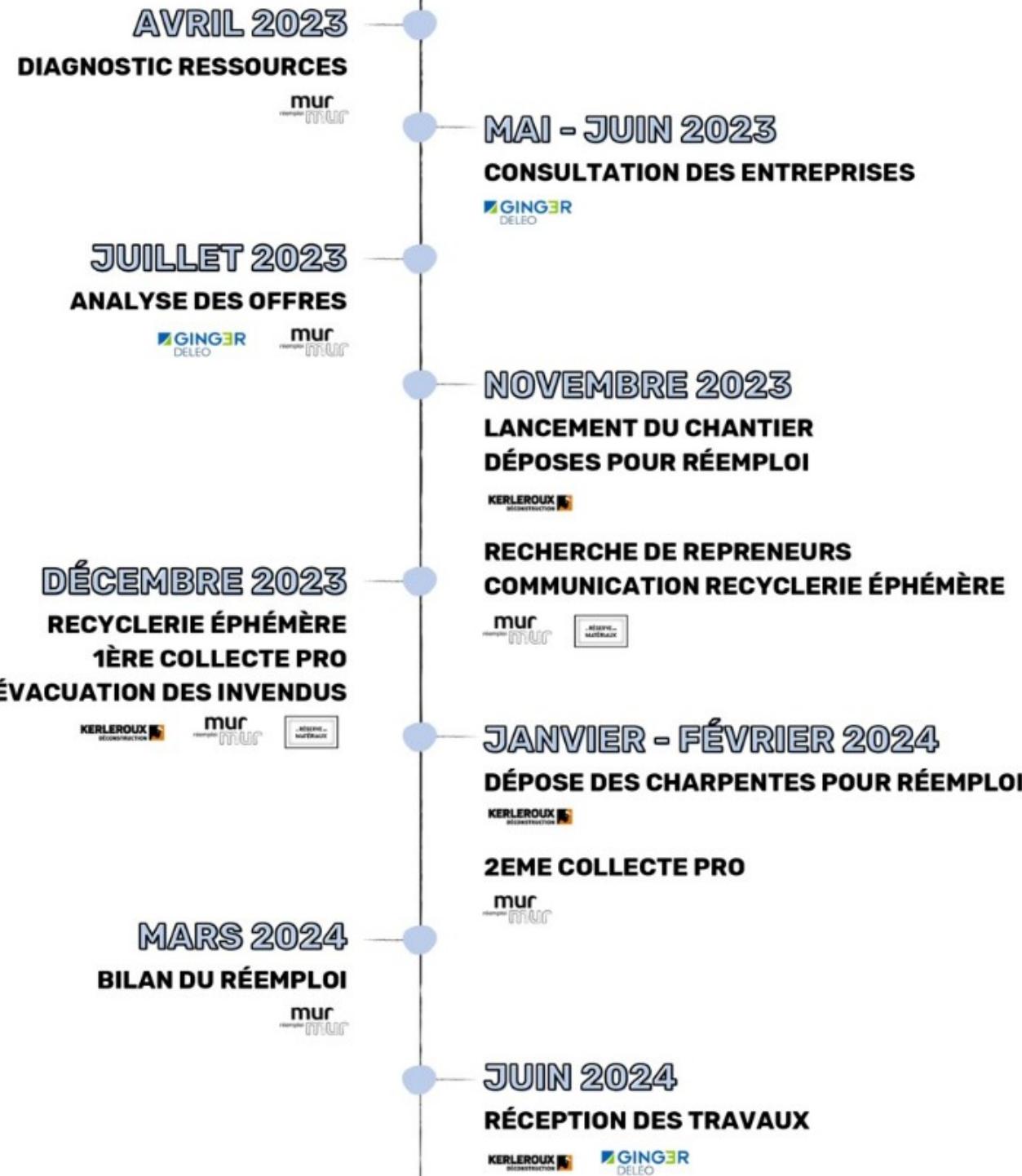


Déconstruction

DÉROULÉ DE L'OPÉRATION & IMPLICATION DES ACTEURS

BAT.Y.LAB

Le réseau des
bâtisseurs durables



Quelques chiffres

LA VENTE ÉPHÉMÈRE

8,79 to
de matières
réemployées

1 886€ ht
de ventes

Ouverture **9 à 18h**

+400 visiteurs

13 bénévoles

**+90 types de
produits en vente**

**Tous petits prix
de 1€ à 60€**

115 acheteurs

Quelques chiffres



8,79 to

via la recyclerie éphémère

dont **2,33to**

invendus récupérés par les filières

8,67to

via les ventes aux pro

Entre autres :



Les recycleries éphémères

Notre guide



Vente éphémère en pieds de chantier : de quoi parlons-nous?



La Réserve des Matériaux
251b chemin de Goarem Ar Zant - 29200 Brest
demat@la-reserve.bzh - 06 23 50 01 61
Siret 87814367600020

La collecte ouverte



10 | Le Télégramme
BREST

Les fenêtres de ce lycée s'offrent une seconde vie

mettres issues de la démolition d'un bâtiment du lycée Dupuy-de Lôme, à Brest. Une démarche d'économie circulaire avec de bonnes affaires à la clé.

Mathieu Stricot

Deux fourgons et une voiture sont stationnées, portes et coffres ouverts, devant les bâtiments du lycée. Coupé de la route, à Brest. Huit personnes se sont présentées sur inscriptions, ce samedi matin pour débiter du bâtiment de la métropole. Une démarche initiée par la compagnie, propriétaire de l'entreprise 909 Batir qui a accompagné la rénovation et la réouverture des matériaux spécialisés dans le bâtiment.

Vingtaine

Sur le rebord d'un balcon, un homme fait un bond. Bigoudé, nom circulaire d'utiliser pas d'enfouissement, une quarantaine de personnes sont descendues dans la cour.

économies circulaires

slettet de Pierre cette dernière
semaine par les fenêtres proposées
à 1,50 m x 1,50 m.

Bourg Blanc avec
les utilisées pour clore
cette ouvertes sur le
devrait adapter
ses ouvertures à
révèle-t-il, « pour couvrir ici ce qui
sont moins adéquades ». Une
vente vendue 100 €

grédients nécessaires :

- Des personnes
- Des m²
- Du délai



Commune Lesneven et G4DEC

Intégration de matériaux issus de réemploi dans une construction neuve / AMO réemploi en amont

Intervenants : Yves QUINQUIS, adjoint au maire de Lesneven et **Virginie L'HARIDON**, Coordinatrice G4DEC



Le réemploi des matériaux en pratique

Salle de sport communale Alice Milliat à Lesneven



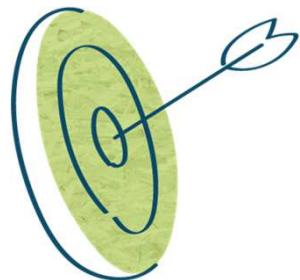


ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

Le Réemploi des matériaux en pratique

Objectif : intégrer des matériaux issus du réemploi dans la construction de la nouvelle salle multisports de Lesneven

Quels intérêts ?



- **Donner une seconde vie** à des matériaux issus de la déconstruction
- Soutenir une filière d'**activité économique locale**
- **Réduire les déchets et l'impact carbone** du projet
- Devenir un **projet référent** sur la commande publique responsable



ÉCONOMIE CIRCULAIRE :



Les rôles des structures de réemploi:

murmur-réemploi La Réserve des Matériaux	Sourcing des produits en fonction des chantiers de dépose et des apports directs Fourniture des produits de réemploi (nettoyage, vérification et conditionnement) Echanges réguliers avec les différents acteurs du projet Organisation du stockage et des livraisons
G4DEC	Coordination de la prestation réemploi, avec les structures de réemploi, MOA, MOE, entreprises, bureau de contrôle Rédaction des fiches produits avec murmur et La Réserve des Matériaux Tableau de bord et suivi, compilation des données Coordination des échanges et des validations des matériaux Préparation du calendrier d'intervention Réunion de sensibilisation des entreprises



ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

12 lots issus du réemploi : cloisons en stratifié compact, miroirs, carrelage, faïence, séparatifs d'urinoirs, portes intérieures, WC, urinoirs, lavabos, lave-mains, portes en stratifié compact

En pratique :



- Proposition de gisement envoyée par murmur ou LRDM
- Rédaction des fiches produits par le G4DEC / murmur/ LRDM
- Validation des fiches produits par : MOE/MOA, l'entreprise et le bureau de contrôle
- Livraison du gisement et signature du bon de livraison
=> Le G4DEC coordonne les échanges, veille à la mise à jour du calendrier et compile les données



ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

Résultat:

3/11 lavabos PMR, 3/5 lave-mains, 3/3 urinoirs, 8/8 WC suspendus, 11/11 miroirs, 2/2 séparatifs d'urinoirs, 1 cloison/ 18m², 340m²/305 m² de faïence, 72m²/68m² de carrelage

Points de vigilance :



- Temps de réponse au marché pour les structures de réemploi
- Réactivité nécessaires des partenaires sur les propositions de gisements
- Difficultés de sourcing
- Temporalités et Stockages
- Temps d'échanges avec les entreprises
- Signature des fiches produits et des bons de livraison



Stade de Quimper et le Repair

Déconstruction sélective à grande échelle, coopération avec des structures d'insertion

Intervenants : Mathieu CIROU, coordinateur du Repair

Retour d'expérience

Chantier de dépose préservante

Quimper - stade de Penvillers (11/2022 à 02/2023)



RÉEMPLOI
DE MATÉRIAUX
EN PAYS DE MORLAIX

Avant le chantier

Ville de Quimper :

- étude technico-économique pour comparer le coût du réemploi, de la démolition et du recyclage.
- contact avec Le Repair pour diagnostic ressources : 289 t identifiées réemployables
- écriture du marché : création d'un lot "réemploi, désamiantage, démolition"
- intégration partielle de la liste de matériaux réemployables fournie par Le Repair : 31 t au marché

Objet du chantier : Démolition du stade de Penvillers

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Quimper

Titulaire du marché : Le Pape TP

Dépose préservante : groupement monté par Le Repair

	étude de prix	préparation	suivi et coordination affaire	coordination chantier	opérateur dépose et manutention	suivi exutoires
Le Repair Mathieu Cirou - chargé d'affaire 3 opérateurs	X	X	X	X	X	X
Ronan Cor nec (Dafarnaüm / Penn ar Bat)	X	X		X	X	X
Andréas Campagno (Dafarnaüm)				X	X	X
Renaud Calvez (Penn ar Bat)				X	X	
Prélude 1 encadrant technique de 3 à 7 personnes en insertion (moy : 5,4)					X	



Le chantier



TRAVAIL RÉALISÉ	Nbre H	étude de prix et préparation	phase chantier avec Prélude (21/11 au 13/01)	fin de chantier et logistique (16/01 au 24/02)
Le Repair	523	210	119	194
Equipe Prélude	720		720	
Ronan Cor nec	226	70	104	52
Andréas Campagno	133		133	
Renaud Calvez	126		126	
TOTAL CHANTIER	1728	280	1202	246
		16%	70%	14%



Le chantier



extrait bilan matériaux déposés x objectifs

Matériau	ID	nb prévu	nb réel réemp	poids total (kg)	% objectif réemploi réémployabl e / objectif	% réémployabl e / objectif	commentaire
<i>ISOLATION</i>			756	4817			
Dalles Fibralith	IS 01	275	275	3009	75%	100%	
Rails fibralith	IS 01	?	?	390	75%	100%	linéaire non mesuré, ensemble réemployable
Rouleaux de laine de verre	IS 02	14	9	279	80%	64%	mauvais état d'une partie des matériaux
Dalles de faux-plafond 120*60	IS 03	322	322	1071	75%	100%	
Dalles de faux-plafond 60*60	IS 04	300	150	68	80%	50%	mauvais état d'une partie des matériaux
<i>MENUISERIES</i>			80	2923			
Fenêtre fixe alu simple vitrage	MN 01	39	35	700	80%	90%	légère casse
Fenêtre PVC double vitrage	MN 02	11	10	1285	100%	91%	



Les exutoires

Destination des matériaux	poids (kg)	%	distance (km)
Le Repair <i>recyclerie de matériaux - Pleyber-Christ</i>	30 441	67%	70
La P'tite Boîte <i>recyclerie généraliste - Pont-l'Abbé</i>	5 523	12%	20
Ferme de Caric <i>Maraîcher bio - La Forêt-Fouesnant</i>	4 901	11%	17
Flux <i>Tiers-lieu - Quimper</i>	2 347	5%	2
Atelier Z <i>Tiers-lieu - Névez</i>	747	2%	39
La Cuisine Mobile <i>Lieu itinérant - Melgven</i>	628	1%	26
La Maison Glaz <i>Tiers-lieu - Névez</i>	30	0%	96
Particuliers Quimper et environs	808	2%	0-15
TOTAL poids	45 425		
TOTAL km parcourus avec ensemble des chargements			952



Le quizz : Qu'avez-vous retenu de la journée ?



Le Quizz !



go.klaxoon.com/VKTRQSX

go.klaxoon.com

VKTRQSX



Conclusion de la journée

Et la suite ?

Aujourd'hui

Vendredi 7 novembre

Vendredi 12 décembre

Atelier 1

Quels enjeux pour le réemploi dans le bâtiment et quels premiers retours d'expériences?

Atelier 2

Comment bien intégrer le réemploi dans la commande publique et comment bien répondre à cette nouvelle demande?

Atelier 3

Quelle offre sur le territoire ?

Pour plus d'informations :

Eve Quillévéré

Chargée de mission mobilité durable et transition écologique

Pôle métropolitain du Pays de Brest

eve.quillevere@pays-de-brest.fr

Inscriptions atelier n°2

